
Bulletin de l'Instruction Primaire. Département des Côtes-du-Nord. 39e année. n°333. mars-avril 1912.

Numéro d'inventaire : 2001.03464

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Guyon (Francisque) Editeur Imprimerie-Librairie / Académie de Rennes

Imprimeur : Guyon (F.) Typ., Saint-Brieuc

Date de création : 1912

Description : Brochure de couleur orange.

Mesures : hauteur : 228 mm ; largeur : 142 mm

Notes : Le document portait une double inscription au registre avec comme second numéro: 1981-315.

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

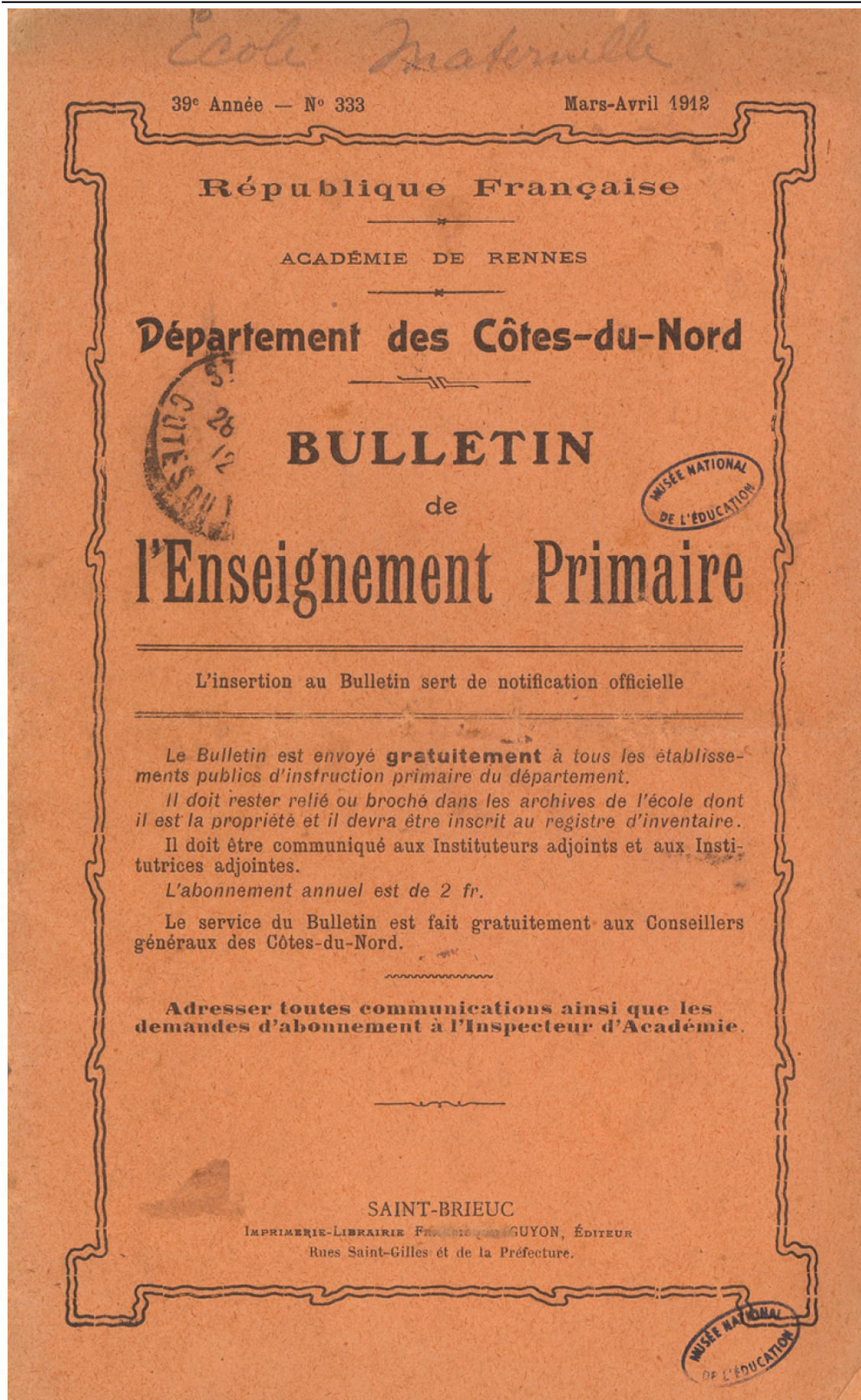
Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Nom du département : Côtes-d'Armor

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 68



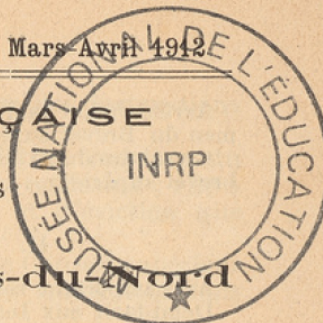
39^e Année — N° 333.

Mars-Avril 1912

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADÉMIE DE RENNES

Département des Côtes-du-Nord



BULLETIN de l'Enseignement Primaire

L'insertion au Bulletin sert de notification officielle

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les établissements publics d'instruction primaire du département.

Il doit rester relié ou broché dans les archives de l'école dont il est la propriété et il devra être inscrit au registre d'inventaire.

Il doit être communiqué aux Instituteurs adjoints et aux Institutrices adjointes.

L'abonnement annuel est de 2 fr.

Le service du Bulletin est fait gratuitement aux Conseillers généraux des Côtes-du-Nord.

Adresser toutes communications ainsi que les demandes d'abonnement à l'Inspecteur d'Académie.

SOMMAIRE

I. — PARTIE GÉNÉRALE

Circulaire suivie d'un arrêté relatif à la durée d'isolement à prescrire pour les élèves des établissements publics atteints de maladie contagieuse.....	42
Circulaire du 6 janvier 1912 relative aux prix spéciaux d'enseignement agricole.....	45
Circulaire ministérielle relative à l'opposition à l'ouverture des écoles privées.....	45
Dépêche ministérielle du 12 mars 1912, relative à l'application de la loi de finances de 1912.....	46
Circulaire ministérielle relative au certificat d'aptitude à l'enseignement des exercices militaires.....	46
Arrêté fixant la liste des auteurs français pour l'épreuve de lecture expliquée à l'examen du Brevet supérieur.....	47

Arrêté fixant la liste des auteurs étrangers à expliquer à l'examen du Brevet supérieur.....	48
Circulaire du 29 février 1912, relative à la composition française du brevet supérieur.....	49

II. — PARTIE DÉPARTEMENTALE

Avis important relatif aux demandes de changement de résidence	50
Demi-tarif aux Instituteurs.....	51
Ligue française de l'enseignement : La fête des écoles en 1912....	52
Mouvement du personnel.....	53
Retraites.....	55
Mission laïque française : Ecole Jules Ferry.....	55
Certificat d'aptitude pédagogique : Epreuve écrite.....	56
Tableau général des dates des examens et concours de l'enseignement primaire en 1912.....	56
<i>Examens des bourses</i> (Lycées et Collèges de garçons) : I. Epreuves écrites (1 ^{re} et 2 ^e séries); II. Liste des candidats admis.....	58
Inspection générale des écoles maternelles.....	62
Inscriptions au certificat d'études primaires.....	62
Dates des examens du certificat d'études primaires en 1912.....	63
Constructions scolaires : Subventions.....	64
Concours d'admission dans les écoles nationales professionnelles.	64
Liste départementale des ouvrages classiques : Révision.....	65
Prix spéciaux d'enseignement agricole.....	65
Libéralités particulières.....	66
Concessions ministérielles.....	66
Conseil départemental de l'enseignement primaire : a) Séance du 1 ^{er} février 1912; b) Séance du 28 mars 1912; c) Séance du avril 1912.	66
Nécrologie.....	68

PARTIE GÉNÉRALE

Circulaire d'envoi d'un arrêté relatif à la durée d'isolement à prescrire pour les élèves des établissements d'enseignement public atteints de maladie contagieuse.

(Du 15 février 1912).

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Monsieur le Préfet des Côtes-du-Nord.

En vue de mettre les règlements relatifs aux précautions à prendre pour éviter la propagation des maladies contagieuses dans les établissements d'enseignement public en harmonie avec les plus récentes données scientifiques et de les rendre uniformes, quel que soit d'ailleurs l'ordre d'enseignement intéressé, j'ai prié M. le Ministre de l'Intérieur de demander au Conseil supérieur d'hygiène

